Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/08/2025 à 09h36
Réference de l'AR : 054-200043693-20250716-2025_045-DE
Affiché le 04/08/2025 ; Certifié exécutoire le 04/08/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-04-03

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 16 JUILLET 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	29	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	4	(b)
Nombre de procurations	7	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
DEMANDE DE SUBVENTION – AAOFLM

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)-M PAYO (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- JL WOJCIK(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) - GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique : E CLAUDET (ALLONDRELLE)- KLEIN RAYMOND (BASLIEUX)- ROUYER Gérard (COLMEY)- SEBAA Djemal (TELLANCOURT)-*

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : GEORGES D (DONCOURT LES LONGUYON) à MOINEAUX J (PIERREPONT)- M BORASO (LONGUYON) à AM TROMBINI- C LECOINTRE (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) à E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS) à THOMAS J (HAN DEVANT PIERREPONT)- VERRON L (VILLE HOUDLEMONT) à SEEBA DJEMAL (TELLANCOURT)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE) à M FAIETA (PIERREPONT)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 23/07/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 10/07/2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Le Fort de Fermont poursuit son planning de travaux de modernisation et de réhabilitation.

De plus, la mise aux normes, en raison des prescriptions imposées à l'ouvrage en tant qu'ERP, nécessite des travaux complémentaires coûteux.

L'AAOFLM sollicite la T2L pour une participation financière à la sauvegarde de ce patrimoine militaire, en rappelant que le nombre de visiteurs est en hausse significative, à savoir 15% de plus en 2024 et 35% pour le début d'année 2025.

L'association a obtenu en 2024 2500€ et un complément en avril 2025 de 1500€ suite à la présentation des comptes de résultat pour la mise hors d'eau du musée.

1. Travaux de modernisation : l'association sollicite l'attribution d'une subvention de 4000€pour permettre le remplacement de tôles translucides du musée du combattant afin de faire durer ce bâtiment quelques années en attendant la finalisation du projet global de modernisation, pour l'acquisition d'audio guides et pour l'installation d'un équipement de vidéo-protection du musée

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/08/2025 à 09h36
Réference de l'AR : 054-200043693-20250716-2025_045-DE
Affiché le 04/08/2025 ; Certifié exécutoire le 04/08/2025

Le coût total de cette modernisation laissé à la charge de l'association est de 14 556€ (la Région a confirmé son engagement à hauteur de 5097€, le CD54 de 2000€)

2. 50ème anniversaire du fort : l'association sollicite 1500€ de subvention pour réaliser une exposition, correspondant à des frais de communication, imprimerie, matériel, et fournitures
3. Travaux de mise aux normes

Une première partie des travaux est estimée à 151 124.91€ selon les devis fournis par l'association ci-dessous. Il restera la partie électrique à remettre aux normes.
L'association présentera dès réception de l'intégralité des devis un plan de financement. Elle sollicitera également le GLA, le CD54 et la Région Grand Est.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
AVEC 32 POUR 8 CONTRE (J MOINEAUX / GEORGES D- D SEBAA/ VERRON L-THOMAS J/ DEMUTH JP- G BIANCHI - JP DALLA RIVA)
DECIDE De verser à l'AAOFLM une subvention équivalente à 2€ par habitants de la CCT2I soit 15 379 HBTS x2= 30 758€

Le Président

Fait à LONGUYON le 23/07/2025

Jean-Pierre JACQUE